

## ■ CERNAY-LA-VILLE

# Le village exempté de logements sociaux

Lors de ses vœux, samedi dernier, René Mémain a salué la mémoire des deux maires de la vallée disparus en 2017, Jacques Fidelle à Senlis et Claude Génot à Chevreuse. Il n'a pas oublié Philippe Rocher, « Cernaysien engagé dans la vie communale ».

Cette année, la cérémonie des vœux a été transférée du centre Pelouse à la salle municipale. « La législation sur l'accessibilité des handicapés nous y a obligés. Nous avons monté un dossier pour installer un ascenseur dans le centre mais la commission de sécurité exigeait un sas de confinement irréalizable. » Le maire en profite pour fustiger « les contraintes réglementaires excessives », véritable casse-tête pour les collectivités. Ces remarques préalables lui permettent d'enchaîner sur la nouvelle loi de finances 2018-2022 qui confirme « la réduction des dotations pour les communes et leur perte d'autonomie ». Et d'ajouter, « A l'échelle d'une commune de notre taille, la situation devient intenable. Asphyxié financièrement, quel est l'avenir de l'échelon communal dans l'organisation territoriale ? Si l'intention finale consiste à réduire le nombre de communes, il serait préférable de l'afficher clairement. » Il en veut pour



René Mémain, très entouré pour ses vœux, par son conseil et les maires des alentours.

preuve la fusion forcée des trois intercommunalités du Sud-Yvelines.

### Le centre de loisirs en chantier

Évoquant ensuite la loi SRU, il note une avancée significative. « Un décret du 28 décembre exempté pour les deux années à venir un certain nombre de communes dont Cernay-la-Ville » de la réalisation du nombre initial de logements sociaux. « Première victoire... Mais le décret ne nous exempte pas pour autant d'honorer nos engagements passés. » La cession des logements rue des Vaux est maintenue et servira à financer la construction de la microcrèche

de Chevreuse. Le projet de logements dans le jardin de la Poste sera réduit.

La gestion du centre de loisirs est transférée à un prestataire de services, la société Telligo. Les contraintes administratives étaient devenues trop lourdes pour les bénévoles qui s'en occupaient jusqu'à présent. Les travaux d'extension du centre viennent de commencer pour une ouverture prévue à la rentrée 2018.

Quelques bonnes nouvelles : la réalisation de la microcrèche avec cinq berceaux pour les Cernaysiens, et le prolongement de la piste cyclable Véloscénie Paris/Mont Saint-Michel en direction de Limours via Breteuil. Ce tracé est « une belle opportunité

pour notre commerce local ». Par contre, d'autres projets subissent des retards. Autour de l'église, « rien n'avance comme prévu ». « Nous venons d'apprendre qu'il est nécessaire de réaliser des fouilles archéologiques, conséquence six mois de retard. » Le projet de skatepark est également différé dans l'attente de subvention.

Enfin, selon une tradition récente, René Mémain honore d'une médaille un Cernaysien méritant. Cette année, c'est Jean-Pierre Lo Ré qui l'a reçue. « Il est à la fois musicien, chef d'orchestre de renom et simple professeur et animateur de l'école de musique de Cernay-la-Ville. »

Françoise Boyer